



Formation initiale à la conduite des Plates-formes élévatrices mobiles de personnel. Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®) Recommandation 486 Catégories A-B (suivant la ou les catégorie(s) souhaitée(s))

Public

Toute personne devant travailler avec des plateformes élévatrices mobiles de personnel même occasionnellement.

Codes RS : 5084 (A), 5082 (B)

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE

Date d'enregistrement : 02/03/2020

Pré requis

Maîtriser la langue française à l'oral.

95% de
réussite en
2023



Objectifs

Conduite et utiliser une PEMP (plate-forme élévatrice mobile de personnels) en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théorique (de 1 à 8) que pratiques (de 9 à 11) :

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, l'accompagnateur, ...)
2. Connaître la technologie des PEMP utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les principes de fonctionnement, ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
3. Identifier les différents types de PEMP, leurs caractéristiques et leurs capacités.
4. Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité)
5. Connaître et maîtriser les conditions d'équilibre et les facteurs de stabilité des PEMP pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
6. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des PEMP.
7. Savoir exploiter les PEMP et maîtriser les principaux risques (adéquation à la tâche et limites d'emploi, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations)
8. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des PEMP (justification de leur utilité, identification des principales anomalies)
9. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de la PEMP (documents, contrôle visuel, état des dispositifs de sécurité, niveaux)
10. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de la PEMP, de levage, descente de la plate-forme y compris en configuration de secours, ainsi que l'entrée/sortie en sécurité de celle-ci. Maîtriser la communication avec le chef de manœuvre et l'accompagnant.
11. Vérifier l'état de la PEMP (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Enseignement théorique multimédia et cours en présentiel sous forme de vidéo projection
- Exercices pratiques sous forme d'ateliers sur notre plateau technique selon la/les catégories

Textes et documents de référence

- Recommandation de la CNAM R486 – Octobre 2019
- Référentiel CACES® 2020 V2 – Janvier 2024
- FAQ CACES® 2020 V6 – Janvier 2024

Validation

- Feuilles de présence par demi-journée, présence obligatoire durant la totalité de la formation
- Le stagiaire reçoit une attestation de fin de formation.
- Test théorique et test pratique selon la recommandation R486 de la CNAM (octobre 2019)

Contenu

Formation théorique : (selon les catégories)

- Les statistiques des Accidents du Travail
- Les dispositions réglementaires
- Les droits, obligations et responsabilités
- Les partenaires de la prévention et leur rôle
- Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
- Que faire en cas d'accident ?
- Le processus menant à l'AT et à la maladie professionnelle, les risques et sanctions liés à la prise de substances
- Les risques liés à l'utilisation d'une PEMP
- Les différentes catégories de PEMP
- La description, la technologie et les équipements des PEMP
- La prise et la fin de poste
- La stabilité de la PEMP
- Les règles d'utilisation de la PEMP
- Les vérifications
- Les EPI
- Les gestes de commandement des appareils de levage
- La signalisation

Formation pratique : (selon les catégories)

- La vérification de l'adéquation de la plateforme élévatrice.
- Réglage et port du harnais
- Le contrôle du bon fonctionnement de la PEMP.
- Le positionnement de la PEMP et déplacements.
- Le port du harnais
- La conduite et la circulation (plateforme de travail en élévation)
- La réalisation des manœuvres de secours et réaction face à un signal d'alerte.
- Prise de poste et vérification
- Fin de poste, opérations d'entretien au quotidien, maintenance.

Les tests CACES® R486 seront réalisés par l'organisme A2S Conseil, adhérent du groupe AG2C, OTC certifié pour les CACES® par SGS depuis le 19/08/2021
Certificat CACES® n°ICSCAC0252

- CACES® R486 de la catégorie visée valable 5 ans délivré après réussite aux tests théoriques et pratiques. Critères d'évaluation test théorique et pratique : note minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne dans chacun des thèmes. Un renouvellement devra être effectué tous les 5 ans afin de maintenir la certification
- Après avis favorable, délivrance d'une attestation de compétences. Sous conditions de l'employeur, délivrance d'une autorisation de conduite CACES®.



Accessibilité



Durée

21h de formation



Effectif

maximum 6 stagiaires



Tarif

Nous consulter pour un devis



Formateur

Formateurs spécialisés dans la conduite et la manipulation de PEMP



Agenda INTER

voir : a2s-conseil.fr

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (EPI) en cours de validité et un jour (chaussures de sécurité, gants, gilet haute visibilité)



Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, une place de stationnement est attribuée. L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référente handicap : Camille DESEIN.

Responsable pédagogique : Dominique DESEIN

Pour toute demande de renseignements complémentaires, conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription merci de nous contacter

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr